VSRB VA ABRS

Rapport de gestion
2022

«Au surplus, l'expérience a démontré ailleurs que l'efficacité d'une loi (...) ne dépend pas nécessairement du nombre de ses articles.»* – C'est pourquoi nous préconisons une politique de réglementation fondée sur des principes.

*Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le projet de loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 2 février 1934, p. 175.

Sommaire

Avant-propos 4

Activités 2022 6

Rapport annuel 8

Perspectives 13

Structure de l'Association 14

Chiffres clés 15

Taskforces 16

Membres de l'Association 22

Conseil d'administration et secrétariat 26

Avant-propos

Le revirement des taux au cours de l'année 2022 sous revue a constitué l'événement majeur pour les établissements bancaires qui, à l'instar des banques régionales, se concentrent sur les opérations d'intérêts. Il met fin à une période d'années de taux d'intérêt négatifs en liaison avec une réticence à les répercuter entièrement sur les dépôts de la clientèle. Ainsi, l'intérêt peut à nouveau jouer son rôle de prix de l'argent et du capital, et les risques pour les placements et les investissements suivent à nouveau une logique économique. La balle est désormais dans le camp des banques centrales pour réduire de manière contrôlée la politique monétaire expansionniste.

Le marché du travail, en revanche, souffre toujours des déséquilibres engendrés au cours de la crise du coronavirus. Le boom dans le secteur informatique, le retour involontaire de la main-d'œuvre étrangère, la proportion accrue de travailleurs à temps partiel en relation avec les effets spécifiques aux mesures du Covid-19 contribuent à un dessèchement général du marché du travail. C'est également ce que ressentent directement ou indirectement les banques régionales, qui doivent trouver le personnel approprié à un coût plus élevé.

Le marché de l'immobilier suisse n'a pas encore connu de renversement systématique de la tendance: les valeurs continuent d'augmenter et la demande de financements se poursuit.

Les affaires à long terme ont principalement compté parmi les sujets de réglementation «traditionnels» en 2022: Bâle III final, accès au marché de l'UE, réglementation du blanchiment d'argent, PostFinance, finance durable, changement de système de la valeur locative propre et réforme de l'impôt anticipé. En outre, il s'agissait de l'évaluation d'allègements dans le système d'audit, de la réforme de la formation initiale (Employé-e-s de commerce 2023), d'un projet d'Open Banking (Retail Multibanking), de la révision d'une circulaire (risques opérationnels) et, enfin, des questions de sécurité opérationnelle en cas de pénurie d'électricité.

Rétrospectivement, il y avait aussi de nombreux chantiers réglementaires en friche au cours de la cinquième année associative, où l'Association des banques régionales suisses (ABRS) a pu apporter sa contribution. Les intérêts de nos membres sont représentés par les onze taskforces spécialisées thématiquement au sein de l'Association. Leurs responsables agissent ensuite comme représentant-e-s de l'ABRS dans le monde extérieur en siégeant dans les instances de la place financière suisse, la plupart dans le cadre de l'Association suisse des banquiers (ASB). En étroite coopération avec le secrétariat de l'ABRS, qui entretient également des contacts directs avec les autorités et la politique, il est garanti de la sorte que les attentes des banques régionales soient défendues en temps opportun dans le processus de réglementation. Le conseil d'administration de l'ABRS soutient ce

Markus Gygax, président, et Jürg de Spindler, directeur

processus, entre autres dans le cadre des rencontres annuelles au sommet avec la FINMA et la Banque nationale suisse (BNS).

L'Assemblée générale a été marquée par un événement particulier au sein de l'Association: compte tenu de la retraite imminente du premier président, Jürg Gutzwiller, CEO d'Entris Banking SA, son successeur a été nommé. Markus Gygax, président du conseil d'administration de la Banque Valiant SA, a été élu à l'unanimité. En raison de la démission connexe d'Ewald Burgener, représentant jusqu'alors de la Banque Valiant SA dans le conseil d'administration de l'ABRS, Suzanne Marclay-Merz, présidente de la Bank Leerau Genossenschaft, a également pu être élue à l'unanimité.

Un grand merci revient à toutes les personnes des banques membres, dont l'activité de milice vient s'ajouter à leurs obligations professionnelles, pour leur engagement à l'échelon de l'Association.

Markus Gygax
Président

Jürg de Spindler
Directeur

Activités 2022

31 mai, Assemblée générale ABRS

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu au «Metropol» à Zurich. De nombreux membres de l'ABRS venus de toute la Suisse ont participé à l'événement. Outre le traitement des points habituels figurant à l'ordre du jour, les participant-e-s ont reçu un aperçu des sujets actuels de l'ASB. À cette fin, Marcel Rohner, président de l'ASB, et Silvan Lipp, responsable Communications & Public Affairs, membre du Comité exécutif de l'ASB, ont été accueillis comme conférenciers. Le nouveau président de l'ABRS a été élu en la personne de Markus Gygax. Il a remplacé Jürg Gutzwiller, qui a pris sa retraite après quelque trente ans au service des banques régionales. En outre, Suzanne Marclay-Merz a été nouvellement élue au sein du conseil d'administration.

8 novembre, manifestation spécialisée ABRS

La manifestation spécialisée au Stadttheater Olten a porté sur la «bonne gouvernance dans les banques régionales». Le sujet a été examiné du point de vue de la pratique interdisciplinaire, de la surveillance étatique (FINMA) et d'un état des lieux exemplaire. Deux personnalités de gestion chevronnées ont occupé le podium et le public a profité de l'occasion pour poser des questions. Le lunch y faisant suite a offert l'occasion d'échanger des idées au sein de l'univers des banques régionales ainsi qu'avec les conférenciers.

12 septembre, manifestation de réseau IPBD

À l'automne, l'Intergroupe parlementaire banques domestiques (IPBD) a pu organiser à nouveau une manifestation de réseautage. En plus de l'accueil par la présidence IPBD avec Pirmin Bischof et Daniela Schneeberger (vice-présidente), le public a écouté le président de l'ABRS, Markus Gygax, comme hôte, et le conseiller fédéral, Ueli Maurer, comme conférencier invité. Délices culinaires suisses et musique folklorique au programme ont complété la manifestation. Des échanges entre les représentant-e-s des banques domestiques et les parlementaires ont eu lieu au cours de la session d'automne au siège de la Banque Valiant, située en face du Palais fédéral.

Rapport annuel

Activités internes de l'Association

Au grand dam de toutes les personnes qui participent à des instances internes à l'Association et externes sur une base volontaire (milice), l'année 2022 de l'Association a commencé par l'annulation de la rencontre annuelle des délégué-e-s. Comme l'année précédente, les personnes touchées ont reçu à titre de consolation des spécialités régionales par courrier. Il s'agissait du moins (situation en mars 2023) de la dernière fois qu'une manifestation associative devait être annulée en relation avec la crise du coronavirus.

À la grande joie des participant-e-s, une «vraie» assemblée générale s'est de nouveau tenue le 31 mai 2022 au «Metropol» à Zurich, des élections spéciales figurant de plus à l'ordre du jour. En vue du prochain départ à la retraite prévu en automne de notre premier président de l'Association, Jürg Gutzwiller, CEO d'Entris Banking SA, son successeur dans l'Association a été désigné lors de l'Assemblée générale. En plus de son expérience éprouvée dans le secteur bancaire de détail régional, le candidat, Markus Gygax, président du conseil d'administration de la Banque Valiant SA, dispose de la capacité de temps nécessaire et d'un réseau établi basé sur sa précédente carrière professionnelle. Afin d'éviter une double représentation au conseil d'administration de l'ABRS, Ewald Burgener, CEO de la Banque Valiant SA, a présenté sa démission. Suzanne Marclay-Merz, présidente du conseil d'administration de la Bank Leerau Genossenschaft, s'est présentée pour le siège devenu vacant. Les deux candidats ont été elus à l'unanimité par l'Assemblée générale.

Pour prendre congé de Jürg Gutzwiller, trois de ses compagnons ont évoqué de manière amusante leur première rencontre avec lui, soulignant son engagement en faveur des banques régionales, et ont développé leur idée de proposition unique de vente d'une «Caisse d'épargne et de prêts Gutzwiller» fictive. Après 29 ans dans divers rôles, à commencer par l'ancienne Union de Banques Régionales et Caisse d'Epargne Suisses (fondée en 1971, depuis 1985 sous ce nom, dissoute en 1996), plus tard auprès de la holding des Banques régionales (RBA-Holding AG, fondée en 1994, aujourd'hui Entris Holding AG) et enfin comme CEO d'Entris Banking SA, Jürg Gutzwiller rassemble non seulement une richesse d'expérience sur la scène bancaire régionale, mais a également dirigé et façonné des organisations dans cet environnement. Aujourd'hui, quelques personnes qu'il a recrutées de 1995 à 2002 en tant que responsable Human Resources Management de RBA-Assistance jouent encore une fonction de direction dans les banques régionales.

Marcel Rohner, alors président fraîchement élu de l'ASB, a donné un exposé comme principal intervenant, appuyé par Silvan Lipp, responsable Communications & Public Affairs de l'ASB. Le président a souligné l'importance de conditions cadres attrayantes pour la croissance du secteur bancaire. Il est nécessaire d'assurer la concurrence si l'industrie doit rester résiliente et innovatrice. Silvan Lipp a abordé les questions du radar thématique politique de l'ASB et a mis en relief Bâle III final, la finance durable et la campagne de votation sur la réforme de l'impôt anticipé.

Notre manifestation spécialisée annuelle a eu lieu le 8 novembre 2022 à Olten, dans le vénérable Stadttheater. Environ 60 membres

de conseils d'administration, de directions et des responsables de domaines spécialisés ont écouté attentivement les propos d'experts sur le thème de la «bonne gouvernance dans les banques régionales»: Michèle Etienne, partenaire, Innopool AG, Axel May, Senior Partner, HCM International Ltd., et Annemarie Nussbaumer, responsable Autorisations, département Banques, FINMA. Comme d'habitude, trois perspectives différentes ont été abordées: celle de la pratique à l'échelle intersectorielle, celle de l'idée cible souhaitable et enfin celle de la surveillance étatique. Ces positions délibérément exagérées ont permis une interprétation systématique du sujet. Après les trois présentations, le débat proprement dit a eu lieu sous forme de table ronde à laquelle se sont joints deux cadres expérimentés de la scène bancaire régionale, Urs Isenrich, directeur, uPUNKTconsulting gmbh, et Felix Graber, directeur, qualityconsult ag. Au cours de la discussion, des connaissances ont été acquises sur l'approche de l'autorité, des pistes sur la composition des instances, l'optimisation de processus et des solutions adaptées aux circonstances particulières des banques régionales. Tant les nombreuses questions que l'échange animé pendant le lunch dînatoire ont mis en exergue l'importance du sujet.

Afin de maintenir un échange direct avec les banques membres, le directeur visite régulièrement les établissements sur place. Après les possibilités de déplacement très limitées des deux années précédentes, en 2022 les besoins et les attentes ont de nouveau pu être collectés directement et il a de nouveau été possible de rapporter sur les activités en cours de l'Association. La variété des démarches de nos banques membres est frappante, comme la conception de la zone des guichets ou les points de ralliement créés ici pour des segments de clientèle ciblés (conseils financiers pour les jeunes ou connaissances financières pour propriétaires de logements) ainsi que des liens créatifs avec le commerce local par le biais d'expositions ou de vitrines en commun.

Les discussions avec les représentant-e-s des directions des banques révèlent régulièrement que le contact étroit maintenu avec la clientèle déborde aussi du cadre professionnel. Dans un

Comment les taskforces entrent-elles en action?

En présence d'un nouveau dossier réglementaire à traiter, le secrétariat de l'ABRS fournit les documents requis à la taskforce compétente. Le chef de file de la taskforce ou un-e autre responsable thématique issu-e de ce cercle prend en charge la conduite thématique. Comme l'ABRS exerce principalement des activités de représentation des banques régionales dans le cadre de l'ASB, les prises de position passent à ses instances compétentes par le biais des représentants de l'ABRS.

Coordination de l'ABRS avec d'autres associations de groupes

Si nécessaire, le secrétariat de l'ABRS coordonne la formation de l'opinion avec d'autres associations de groupes du secteur bancaire, par exemple dans le cadre de la Coordination des banques domestiques (CBD). Celle-ci regroupe les banques qui opèrent presque exclusivement au niveau national, à savoir les banques cantonales, la Banque Migros et les banques Raiffeisen en plus des banques régionales. Des attentes communes sont définies, qui sont ensuite représentées dans le cadre de l'ASB et également vis-à-vis de la politique.

Dans le cas de questions d'intérêt général, des documents triés sur le volet au sein de l'ABRS sont également mis à la disposition d'un plus large éventail de personnes par l'intermédiaire des forums techniques. Il s'agit d'une plateforme interne basée sur le web destinée aux spécialistes intéressé-e-s des banques membres.

cas, il existe même avec chaque client-e présentant un besoin de financement de biens immobiliers une relation personnelle avec l'un des membres de l'instance de direction.

Le conseil d'administration de l'ABRS, en tant qu'organe suprême de gestion, s'est réuni en 2022 dans sa formation ancienne en janvier et mars, et dans sa nouvelle composition en septembre. Alors que la première réunion était toujours organisée par vidéo, la deuxième réunion a finalement permis l'excursion prévue deux ans plus tôt à la AEK BANK 1826 Genossenschaft à Thoune. Après la partie formelle dans la succursale «Bälliz» rénovée, de haute qualité architecturale, nous avons parcouru à pied la vieille ville en direction du Schlossberg et avons ensuite pris l'ascenseur jusqu'au château situé 80 mètres plus haut. Pour la troisième réunion, le nouveau président a accueilli le conseil d'administration chez lui, à l'ancien siège de la Spar- und Leihkasse Bern, où la «Puccini-Saal» offre une vue «au ras des yeux» sur le Palais fédéral. Le siège actuel de la Banque Valiant SA est situé directement en face du Palais fédéral.

Rencontres au sommet et autres

La réunion annuelle au sommet avec la BNS a eu lieu le 12 mai 2022 auprès de la Banque Valiant SA à la Place fédérale à Berne, pratiquement chez la «voisine». Les trois membres de la présidence ont discuté sous la direction de Thomas J. Jordan de la situation monétaire et se sont informés sur les points de vue des banques régionales et leurs attentes. Andréa M. Maechler a présenté un rapport sur les projets en cours dans le cadre de la numérisation du trafic des paiements et Fritz Zurbrügg s'est concentré sur le marché immobilier suisse. La délégation de six membres du conseil d'administration de l'ABRS et des directeurs a profité de l'occasion pour partager ses expériences et évaluations de l'environnement réglementaire et de marché des banques régionales.

La réunion annuelle au sommet avec la FINMA a également eu lieu le 21 octobre 2022, cette fois avec Urban Angehrn en tant que nouveau CEO, accompagné de Marlene Amstad, présidente du conseil d'administration, et d'autres membres issus du cadre. Le conseil d'administration était également représenté à cette réunion avec une délégation de six membres et le directeur. En commençant par une évaluation générale de la situation, caractérisée par la guerre en Ukraine, les pénuries d'approvisionnement et la hausse de l'inflation, trois questions de réglementation ont été discutées: Bâle III final, le régime des petites banques et la finance durable. Enfin, les participant-e-s ont échangé des points de vue sur l'évaluation des risques concernant l'évolution du marché hypothécaire et les cyberrisques.

L'échange avec notre «organisation sœur» britannique Building Societies Association (BSA) a été marqué par une visite à sa conférence annuelle en mai 2022. Le modèle d'affaires des Building Societies (BS) est comparable à celui des banques régionales suisses. Cependant, bien qu'une licence bancaire uniforme soit prévue chez nous sur le plan réglementaire, à l'exception de l'«autorisation Fintech», les BS opèrent au Royaume-Uni avec une licence qui diffère des banques de ce pays en termes d'exigences et de surveillance. Avec une série de conférences et de tables rondes, des idées riches d'enseignements ont été obtenues sur la scène des BS, à la fois en ce qui concerne les modèles d'affaires et les réglementations. Le directeur de l'ABRS lui-même a été invité à faire rapport sur l'expérience avec le régime suisse des petites banques et à le comparer à des approches similaires sous les auspices de la Bank of England.

Questions réglementaires

Le déploiement des onze taskforces, chacune composée de six à sept expert-e-s issu-e-s des banques membres (voir liste à la page 21), variait selon le fardeau thématique différent des dossiers politiques. La mobilisation en temps utile de cette expertise est la tâche des directions des taskforces respectives en coordination avec le secrétariat. De l'information régulière sur l'état actuel d'un dossier à sa propre position autonome dans le cadre des procédures de consultation, le secrétariat assure la distribution ciblée de la documentation nécessaire et la soumission en temps opportun des prises de position aux acteurs impliqués de la place financière suisse. Les rapports abrégés à partir de la page 16 donnent un aperçu des sujets spécifiques qui étaient au premier plan dans les taskforces en 2022. L'Association a été particulièrement impliquée dans les affaires réglementaires suivantes:

- Dans la procédure de consultation sur la modification de l'ordonnance sur les banques (OB), les banques régionales ont mis l'accent sur la réforme de la garantie des dépôts. Ici, nous avons pu nous affirmer avec deux demandes: les effets sur les exigences en matière de liquidités et de fonds propres devraient être neutres en termes de coûts et il devrait exister une option pour une solution de dépôt auprès de la BNS. Nous avons pu intégrer les deux aspects dans les prises de position de l'ASB et de la CBD et ils ont été pris en compte dans la version finale de l'OB.
- Dans la révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP), nous avons activement appuyé le processus de formation de l'opinion tant au Conseil des États qu'au Conseil national. Aussi bien le conseil prioritaire en mai que le second conseil en septembre ont décidé de ne pas entrer en matière. Nous avions auparavant présenté nos attentes dans une propre prise de position, dans celles de l'ASB et de la CBD, ainsi qu'en audition parlementaire. Enfin, nous avons également été en contact avec nos députés proches au parlement et avons publié les prises de position sur notre site Web.
- Dans le cadre de la procédure de consultation sur la modification de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques (OFR), nous avons fait part de nos attentes dans les prises de position de l'ASB, de la CBD et en notre nom propre. L'accent est mis sur une plus grande sensibilité au risque en matière de pondération des risques, une durée plus courte dans le principe de la valeur la plus basse et une plus grande proportionnalité dans l'annonce de portefeuilles de négoce. Nous avons publié des explications plus détaillées sur notre site Web.
- Après avoir introduit des allègements dans l'audit il y a trois ans, la FINMA a réalisé une évaluation ex post planifiée pour recueillir des expériences et déterminer l'appréciation des établissements bancaires. L'ABRS s'est félicitée des allègements, même si pas tous les membres n'aient opté en leur faveur. En effet, la décision d'une banque d'utiliser concrètement une option de simplification de la réglementation dépend principalement de critères entrepreneuriaux, dont l'autorité ne peut être tenue responsable.

Outre les questions relatives aux intérêts spécifiques des banques régionales, l'ABRS a soutenu, dans le cadre de ses mandats au sein des instances de l'ASB, des projets de réglementation qui sont généralement bénéfiques pour la place financière suisse. En 2022, il s'agissait notamment des dispositions de mise en œuvre résultant de la révision de la loi sur le blanchiment d'argent de l'année précédente, à savoir l'ordonnance sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le fi-

nancement du terrorisme (OBA), et la révision partielle de l'OBA-FINMA. D'autre part, deux projets de politique fiscale étaient en suspens, au cours desquels des votations populaires ont eu lieu: la réforme du droit de timbre en février et celle de l'impôt anticipé (IA) en septembre 2022.

Le souverain ayant rejeté les deux réformes, la question se pose au cours de la nouvelle année quant aux options restantes pour de nouvelles tentatives de réforme possibles (voir Perspectives à la page 13).

Parallèlement aux modifications de la réglementation du blanchiment d'argent imposées par la loi, les autorités fédérales impliquées dans la lutte contre le blanchiment d'argent cherchent à coordonner leurs activités entre elles et avec le secteur privé (PPP, partenariat public-privé). À cette fin, l'ABRS s'est également impliquée directement et à titre de soutien, en particulier dans le but de permettre un échange à faible seuil pour les questions opérationnelles dans la mise en œuvre des dispositions.

Lignes directrices selon lesquelles les innovations réglementaires sont évaluées en principe par l'ABRS :

- Principe «same business, same rules»: le code des obligations garantit l'idée de base des mêmes règles pour toutes les activités commerciales.
- Principe «same risks, same rules»: depuis la première loi sur les banques et les caisses d'épargne datant de 1934, l'idée prioritaire était de réduire de manière ciblée les risques sectoriels par le biais d'un droit spécial. Par conséquent, il est impératif de classer les réglementations en fonction des risques sous-jacents.
- Proportionnalité: le principe d'échelonner la réglementation en fonction du degré de complexité des modèles d'affaires découle de la classification des risques et ne constitue donc pas un privilège.
- Pas de politique structurelle: de même que la réglementation ne doit pas servir à prolonger la vie de structures sectorielles obsolètes, il n'est pas souhaitable de modifier ces structures de manière forcée. Une telle idée échoue déjà par le fait que cela suppose une vision précise de l'avenir d'un secteur.
- Responsabilité entrepreneuriale: si le champ de manœuvre entrepreneurial est de plus en plus restreint par des règles interventionnistes, le danger de risque moral («moral hazard» ou fausses incitations) augmente au détriment de la responsabilité.

Perspectives

Avec l'entrée en vigueur de l'autorégulation en matière de finance durable à compter de 2023, les banques disposent d'un délai de mise en œuvre jusqu'à la fin de l'année. À l'avenir, les banques régionales seront en mesure de démontrer les options de prise en compte de la durabilité dans le processus de conseil en matière de financement hypothécaire et de placements sur demande de la clientèle.
En raison de la multidimensionnalité de la finance durable, l'ABRS participera à la discussion continue sur d'autres mesures possibles dans le cadre de l'association professionnelle. Il sera également nécessaire de tenir compte des émissions et d'autres effets négatifs si possible lors de leur survenance.

La question multiforme de la lutte contre le blanchiment d'argent nous tiendra également en haleine au cours de la nouvelle année. L'accent est mis sur la révision totale de la CDB 20, qui pourrait entrer en vigueur en 2025. Toutefois, ce processus sera probablement retardé, car la prochaine révision de la LBA, sur laquelle un message est attendu au cours du second semestre 2023, est déjà prévue. Outre les développements dans la pratique, les révisions réglementaires récemment adoptées (LBA, OBA et OBA-FINMA) motivent des besoins d'adaptation. Dans le même temps, le projet de l'autorité visant à institutionnaliser un échange entre les différents offices et avec le secteur privé (PPP, partenariat public-privé) est poussé.

Dans le secteur bancaire, la dynamique de l'innovation est principalement influencée par les nouvelles options d'actions entrepreneuriales créées par la numérisation. Il s'agit principalement de questions relatives au positionnement d'une banque, au choix des services et à la coopération entre les banques elles-mêmes ou entre banques et autres prestataires de services. Par conséquent, il devient nécessaire de traiter habilement les interfaces, pour lesquelles l'expérience expérimentale doit être collectée, alors que des formes organisationnelles spécifiques doivent être testées. Quelques banques régionales participent ainsi à un projet sous les auspices de l'ASB visant à mettre en œuvre l'Open Banking dans la banque de détail.

Durant l'année en cours, la publication de l'ordonnance révisée sur les fonds propres et des circulaires connexes représenteront une prochaine étape réglementaire qu'il s'agira d'évaluer. En outre, le rapport du Conseil fédéral sur le droit de la société coopérative est attendu dans la deuxième moitié de l'année, ce qui ouvrira la discussion sur un éventuel besoin de révision dans ce domaine. Comme un tiers des membres de l'ABRS est organisé en coopérative, la question demeure à l'ordre du jour.

Structure de l'Association

Onze taskforces pour la formation d'opinion

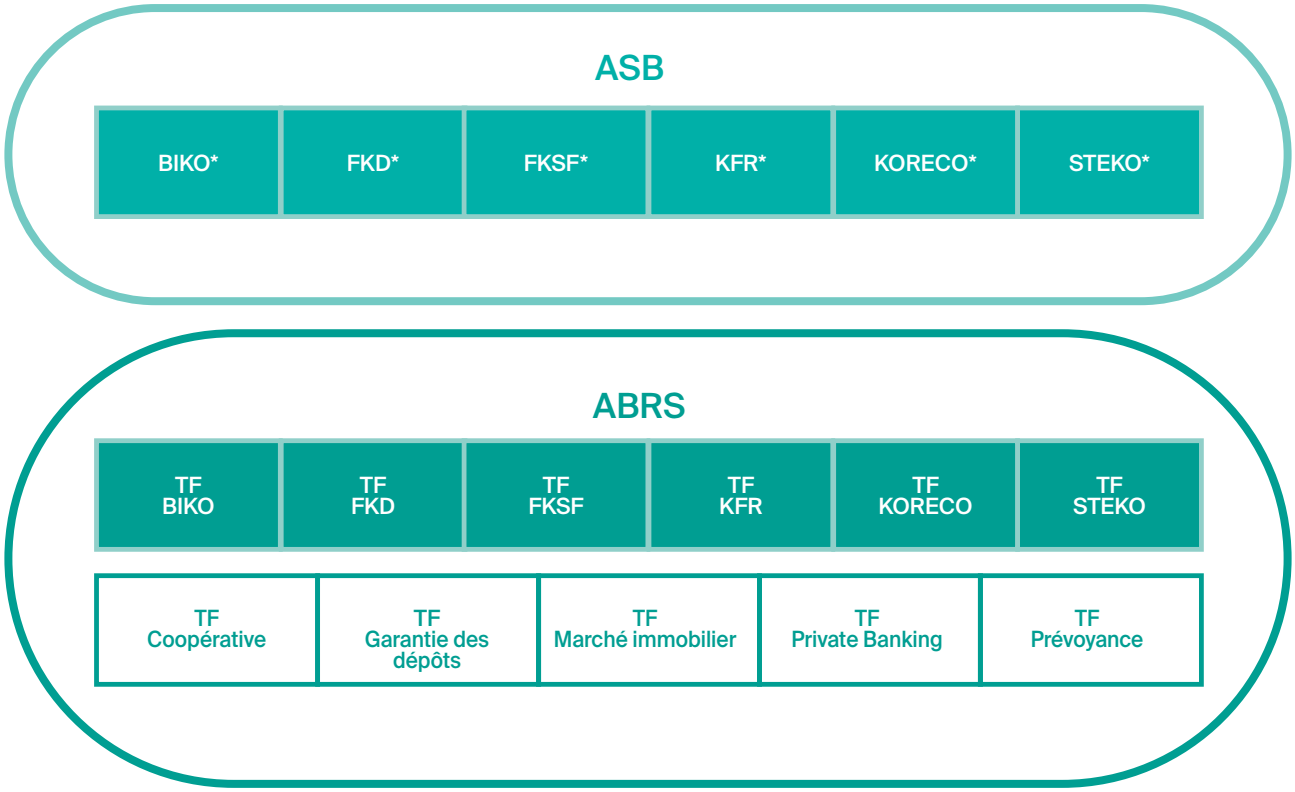

Taskforces thématiques (TF)
Première rangée: TF en tant que reflet des commissions ASB;
deuxième rangée: TF supplémentaires pour d'autres sujets

***BIKO:** Commission d'experts Formation; **FKD:** Commission d'experts Numérisation; **FKSF:** Commission d'experts Sustainable Finance; **KFR:** Commission d'experts Réglementation des marchés financiers et présentation des comptes; **KORECO:** Commission d'experts Droit et Compliance; **STEKO:** Commission d'experts Impôts

Aperçu du paysage associatif

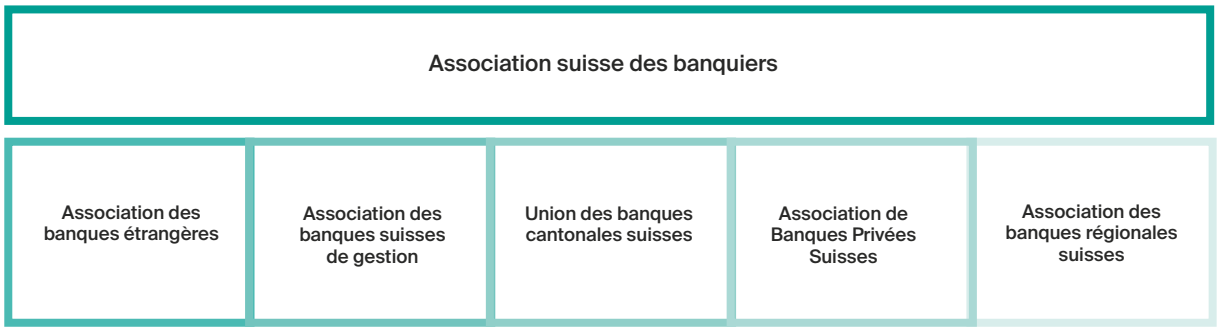

En plus des associations de groupe, il existe des associations bancaires dans les cantons et les villes regroupant les banques qui y sont établies (associations locales). Exemples: Basler Bankenvereinigung, Solothurner Banken, Zürcher Bankenverband. Enfin, il existe des associations cantonales de banques régionales, telles que rencontrées dans les cantons de Berne et de Zurich.

Chiffres clés

Nombre de banques suisses

	2002	2012	2022
Banques cantonales	24	24	24
Grandes banques	3	2	4
Banques régionales	88	66	59
Banques Raiffeisen*	1	1	1
Banques opérant en Bourse	62	47	40
Banques en mains étrangères	122	103	62
Filiales de banques étrangères	25	28	26
Banques privées	15	13	5
Autres banques	5	13	16
Total	**345**	**297**	**237**

* Le groupe Raiffeisen est composé de 220 coopératives.

Crédits hypothécaires

Indications en %

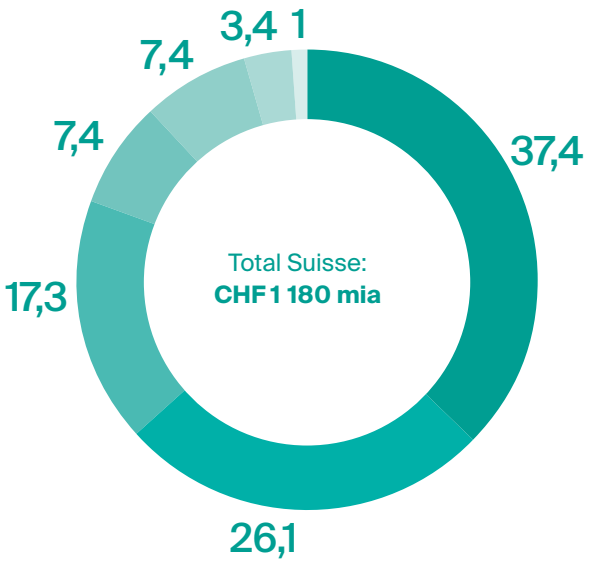

- Banques cantonales
- Grandes banques
- Banques Raiffeisen
- Banques régionales
- Groupes bancaires non indiqués
- Banques étrangères
- Banques opérant en Bourse

Total du bilan

Indications en %

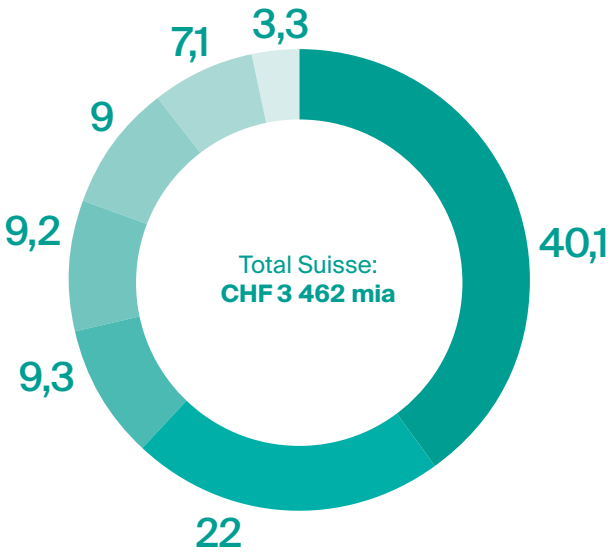

- Grandes banques
- Banques cantonales
- Banques Raiffeisen
- Groupes bancaires non indiqués
- Banques étrangères
- Banques opérant en Bourse
- Banques régionales

Jour de référence des chiffres recensés: 31.12.2022

Source: FINMA et BNS

Taskforces

Taskforce BIKO de l'ABRS (Formation)

L'accent a également été mis en 2022 sur la réforme de la formation commerciale de base. Les instruments de mise en œuvre ont été définis et des mesures de communication appropriées ont été accompagnées de manifestations d'information. L'avenir du stage de formation bancaire initiale pour diplômé-e-s ESC/ESE reste ouvert. Dans le domaine de l'éducation des adultes, le programme ambassadeur annoncé a été lancé dans le but d'intégrer les exigences et les besoins d'apprentissage des banques dans l'offre de formation. Au cours de l'année sous revue, cela a été réalisé de manière exemplaire dans le domaine de la finance durable.

Au niveau sectoriel, nous avons poussé le marketing professionnel de l'industrie bancaire dans la formation et la formation continue dans le cadre de l'ASB. Sur le site Web de l'ASB, sous la rubrique «Apprentissage tout au long de la vie», les informations les plus importantes sur la formation et la formation continue dans le secteur bancaire sont publiées régulièrement et en ligne en fonction du groupe cible.

Lead taskforce: Franziska Amstutz, Banque Valiant SA

Taskforce Coopérative de l'ABRS

Au cours de l'année 2022, il est apparu que le Parlement fédéral avait encore des propositions sur le droit de la société coopérative. En vue de leur réponse par le Conseil fédéral au deuxième semestre de 2023, l'Organisation suisse des coopératives, l'Idée Coopérative (ICG), anime un processus de formation de l'opinion. Le responsable de notre taskforce participe aux événements de l'ICG, qui travaille sur des documents de position touchant non seulement les coopératives bancaires, mais les coopératives en général. Il est garanti de la sorte que l'information est également rendue accessible à nos membres de la taskforce. Pour 2023, il est donc prévu d'informer nos coopératives bancaires plus en détail sur les projets législatifs. De cette façon, les banques régionales concernées peuvent se tenir au courant des dernières connaissances et formuler leurs attentes.

Lead taskforce: Daniele Ceccarelli, WIR Bank Genossenschaft

Taskforce Garantie des dépôts de l'ABRS

En 2022, il s'agissait de la mise en œuvre de la réforme au niveau de l'ordonnance bancaire, qui a été mise en consultation au cours de l'été. Après la publication de l'ordonnance définitive à l'automne, esisuisse a adapté les statuts et l'autorégulation et a pu les adopter avant la fin de l'année. L'ABRS a été active tant au sein de l'ASB que dans les groupes de travail du Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SIF) afin de défendre les attentes des banques régionales. Même si l'on a tiré à la même corde au niveau professionnel, deux points étaient importants à nos yeux: d'une part, il était important de veiller à ce que les nouvelles formes de financement soient classées de manière neutre en termes d'exigences de liquidités et de fonds propres, et d'autre part, nous avons demandé à la BNS l'apport en espèces à titre d'autre forme économique de financement. Le premier point a été repris, tandis que le second a été accordé au moins aux établissements des catégories de banques 4 et 5.

Lead taskforce: Serge Laville, Banque Valiant SA

Taskforce FKD de l'ABRS (numérisation)

Le Conseil fédéral a adopté le rapport sur la finance numérique au début de février 2022. Il définit douze champs d'action à traiter dans les années à venir. L'objectif est d'examiner le cadre juridique et de surveillance en ce qui concerne les nouvelles constellations et les nouveaux acteurs, de promouvoir davantage l'Open Finance et de faciliter l'utilisation conjointe des données sur la place financière. En outre, il conviendrait d'observer les développements concernant le cloud, de garantir l'utilisation responsable de la technologie Distributed Ledger (DLT) et d'encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle. Au niveau sectoriel, nous nous sommes félicités de ces approches et l'ASB coordonne les prochaines étapes avec des partenaires tels que Swiss Fintech Innovations (SFTI). L'étude «Collaboration Models», par exemple, examine la question des modèles de coopération rencontrant l'acceptation dans le secteur financier. En outre, des connaissances supplémentaires ont été acquises en ce qui concerne la «tokenisation des actifs» et, dans le cadre de l'approche «Open Finance», le projet «Multibanking pour clients dans le domaine grand public» a été lancé. Il bénéficie d'un large soutien, puisque sept des vingt banques participantes sont des banques régionales.

Lead taskforce: Christoph Wille, Banque Valiant SA

Taskforce FKSF de l'ABRS (Sustainable Finance)

Au niveau international, la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) s'établit comme cheville ouvrière de l'industrie financière. En Suisse, le Conseil fédéral a publié son rapport «Finance durable en Suisse» en 2022, y définissant les champs d'action 2022-2025 en vue d'assurer à la place financière une position de leader en matière de développement. En amont, la branche avait déjà élaboré deux autoréglementations qui sont entrées en vigueur en 2023: les «Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune» et les «Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments». Par ailleurs, les Swiss Climate Scores et les questions liées à la mise en œuvre du TCFD Reporting ont également été abordés pour les entreprises suisses. Dans l'optique des banques régionales, il est toujours prioritaire que l'information sur la durabilité de projets de financement soit disponible sans que la banque n'ait à jouer un rôle de «gendarme».

Lead taskforce: Reto Huenerwadel, Hypothekarbank Lenzburg AG

Taskforce Marché immobilier de l'ABRS

Au début de 2022, les deux autoréglementations dans le secteur hypothécaire devaient être révisées afin d'en assurer la compatibilité avec la mise en œuvre de Bâle III final. Outre les mises à jour sur le fond, des dispositions ont été incluses afin de ne pas devoir les réglementer au niveau de l'ordonnance sur les fonds propres. La reconnaissance formelle de FINMA est maintenant attendue.

Cependant, le grand chantier en 2022 a été la procédure de consultation de l'ordonnance sur les fonds propres (Bâle III final). Les attentes importantes pour les banques régionales ont pu être exposées dans une propre prise de position, de même que dans celles de l'ASB et de la CBD. Il s'agit notamment des majorations de risque excessives pour les immeubles de rendement résidentiels, des coûts de mise en œuvre disproportionnés, du calendrier impératif de coordination avec les réglementations de l'UE et de la période de référence trop longue concernant le principe de la valeur la plus basse. Ces points et d'autres peuvent être trouvés dans la prise de position de l'ABRS sur notre site Web.

Lead taskforce: Beat Schneeberger, Banque Valiant SA

Taskforce KFR de l'ABRS (Réglementation des marchés financiers et présentation des comptes)

L'un des sujets les plus importants traités en 2022 a été principalement Bâle III final, pour lequel un échange étroit a eu lieu avec la taskforce Marché immobilier de l'ABRS. Les questions relatives à la révision de la garantie de dépôt ont été coordonnées avec la taskforce Garantie des dépôts de l'ABRS. Lors de l'audition sur la révision totale de la circulaire sur les risques opérationnels dans les banques, nous avons préconisé une application plus forte du principe de proportionnalité dans les exigences posées à la gestion des risques. Dans l'évaluation ex post des activités d'audit, nous nous sommes félicités dans les prises de position des allègements tant au nom de l'ASB que de l'ABRS. C'était également le cas pour les établissements qui ont renoncé à cette option sur la base de leurs propres considérations entrepreneuriales. Dans le même temps, quelques possibilités d'amélioration ponctuelles ont pu être soulignées.

Lead taskforce: Serge Laville, Banque Valiant SA

Taskforce KORECO de l'ABRS (Droit et Compliance)

Après l'adoption des innovations juridiques – la loi sur la protection des données (LPD), la loi sur les services financiers (LSFin), la loi sur les établissements financiers (LEFin) et la loi sur le blanchiment d'argent (LBA) –, l'année 2022 aurait été complètement placée sous le signe de leur mise en œuvre et interprétation. Cependant, en raison des événements politiques mondiaux survenus au début de l'année, un développement différent s'est produit, de sorte que l'accent a été mis sur les sanctions économiques et financières. Des blocages et des comportements pratiques ont rapidement dû être élaborés et mis en œuvre avec les autorités.

En outre, nous avons traité de la révision en cours de la CDB, lancée avec la publication de la LBA révisée, des commentaires sur la circulaire FINMA «Risques et résilience opérationnels – banques» ainsi que des «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» et «Directives d'attribution concernant le marché des émissions». La finance durable a également réclamé son tribut. En 2022, à la suite de la communication FINMA sur la surveillance 05/2021 sur la prévention et le contrôle du «Greenwashing», l'ASB, avec la coopération de la taskforce KORECO, a adopté les deux autoréglementations «Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune» et «Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments». Mais ce n'était pas tout: il convenait également de prendre position sur l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques et sur l'initiative pour les glaciers, ainsi que son contre-projet. Il semble que beaucoup de choses nous sont réservées ici dans le futur.

Lead taskforce: Pascal Baumgartner, Entris Banking SA

Taskforce Private Banking de l'ABRS

En 2022, l'accent a été mis sur la durabilité, les activités transfrontalières et les gestionnaires de fortune indépendants (GFI). Dans le domaine de la durabilité, l'autorégulation a permis de franchir une étape importante dans laquelle les «Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune» ont été présentées. Elles entreront en vigueur le 1er janvier 2023 avec différentes périodes de transition. Dans le domaine des affaires transfrontalières, un travail intensif a été effectué sur les nouvelles approches des négociations avec l'UE. Aucun aspect nouveau n'est apparu dans ce contexte. En ce qui concerne les GFI, l'accent a été mis sur la préparation à la fin de la période transitoire de l'autorisation FINMA. Au 1er janvier 2023, tous les GFI doivent avoir soumis une demande d'autorisation à la FINMA. Par conséquent, les banques doivent veiller à ne pas coopérer avec des GFI non autorisés. Pour l'ABRS, il était important dans toutes les questions d'être à jour sur les évolutions réglementaires et de faire valoir les points de vue des banques régionales.

Lead taskforce: Michael Steiner, acrevis Bank SA

Taskforce STEKO de l'ABRS (Impôts)

Deux sujets ont dominé l'année sous revue de notre taskforce. D'une part, il était nécessaire d'accompagner la mise en œuvre de l'imposition minimale de l'OCDE au niveau fédéral. Ici, les banques régionales ne sont pas en point de mire. Néanmoins, un suivi attentif des travaux de mise en œuvre au niveau fédéral est nécessaire afin d'éviter des dommages collatéraux pour des établissements plus petits tels que les banques régionales.

D'autre part, en ce qui concerne l'impôt anticipé, la question se pose de savoir si la place financière devrait revenir à la proposition initiale d'un petit impôt après que le vote a été rejeté, afin d'atténuer du moins partiellement les inconvénients concurrentiels de l'impôt anticipé. Toutefois, du point de vue des gagnants du scrutin, une telle solution ne devrait être envisagée que si le but de l'impôt est maintenu dans tous les cas. Ici, les spécialistes en fiscalité des banques sont sollicités: ils devront soigneusement évaluer les opportunités et les risques des scénarios à définir.

Lead taskforce: Christian Heydecker, Clientis SA

Taskforce Prévoyance de l'ABRS

Le pilier 3a est traditionnellement fortement ancré dans les banques suisses, c'est pourquoi notre taskforce s'en est tenue aux deux principales questions abordées jusqu'à présent. D'une part, la proposition du Conseil fédéral de mettre en œuvre la motion Ettlin, «Autoriser les rachats dans le pilier 3a» (19.3702), continue d'attendre plus de deux ans après le renvoi parlementaire à l'été 2020. D'autre part, les différentes exigences cantonales posées au conseil d'un placement en titres d'avoirs de libre passage n'ont pas encore résolu la divergence avec les prescriptions de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP). Sa communication d'août 2022 n'a pas encore été en mesure de fournir la clarté attendue dans la pratique, car les opinions des surveillances cantonales continuent de diverger.

L'introduction de la nouvelle loi sur la protection des données a été reportée à l'automne 2023. En raison de la relation triangulaire entre les clients, les banques et la fondation de prévoyance, la taskforce s'y consacrera au cours de l'année à venir.

Lead taskforce: Daniel Friedli, Entris Banking SA

Membres des taskforces (état au 31 décembre 2022)

TF BIKO (Formation)

Franziska Amstutz, Banque Valiant SA
Nando Gasser, Clientis SA
Remo Gerber, BS Bank Schaffhausen AG
Ursula Gomez, acrevis Bank AG
Patrizia Seifert, Bank Linth LLB AG
Isabelle Stalder, Bernerland Bank AG
Stefan Stucki, Entris Banking SA

TF Coopérative

Daniele Ceccarelli, WIR Bank Genossenschaft
Markus Gosteli, AEK Bank 1826 Genossenschaft
Felix Hofstetter, Bank EKI Genossenschaft
Sandro Meichtry, Bank Thalwil Genossenschaft
Marcel Melliger, Sparcassa 1816 Genossenschaft
Natalie Sigg, Sparcassa 1816 Genossenschaft
Hanspeter Sinzig, Burgerliche Ersparniskasse Bern, Genossenschaft

TF Garantie des dépôts

Serge Laville, Banque Valiant SA
Daniel Reusser, Bank EKI Genossenschaft
Martin Vogler, Banque Valiant SA

TF FKD (Numérisation)

Andrew Burrows, Hypothekarbank Lenzburg AG
Caesar Gfeller, Entris Banking SA
Claudio Gisler, WIR Bank Genossenschaft
Beat Hilfiker, Clientis SA
Stefan Lutziger, Bank Avera Genossenschaft
Christoph Wille, Banque Valiant SA

TF FKSF (Sustainable Finance)

Michael Elsaesser, Bernerland Bank AG
Martin Grünenfelder, AEK BANK 1826 Genossenschaft
Reto Huenerwadel, Hypothekarbank Lenzburg AG
Yannik Ilkow, Bank Linth LLB AG
Tobias Kurz, Banque Valiant SA
Fabian Schaefer, Bank Thalwil Genossenschaft
Martin Tschirky, Bank BSU Genossenschaft

TF Marché immobilier

Martin Kaindl, Bank Linth LLB AG
Martin Kaufmann, Regiobank Solothurn AG
Ivo Peyer, Sparcassa 1816 Genossenschaft
Christian Pletscher, Hypothekarbank Lenzburg AG
Beat Schneeberger, Banque Valiant SA
Kurt Stauffer, Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft
Bettina Wüest, Bernerland Bank AG

TF KFR (Réglementation des marchés financiers et présentation des comptes)

Rolf Bohnenblust, Hypothekarbank Lenzburg AG
Serge Laville, Banque Valiant SA
Monika Lüdy, Entris Banking SA
Matthias Montani, Banque Valiant SA
Daniel Reusser, Bank EKI Genossenschaft
Daniel Sommer, Spar- und Leihkasse Bucheggberg AG
Albert Thommen, Regiobank Solothurn AG

TF KORECO (Droit et Compliance)

Pascal Baumgartner, Entris Banking SA
Tamara Bühlmann, acrevis Bank AG
Mattia Carugo, Clientis SA
Nando Gasser, Clientis SA
Steve Lutzmann, Bank Linth LLB AG
Mirela Peka, Banque Valiant SA
Ramona Umhang, Entris Banking SA

TF Private Banking

Mark Frehner, Bank EEK AG
Daniel Meier, Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG
Marc Praxmarer, Banque Valiant SA
Luc Schuurmans, Bank Linth LLB AG
Michael Steiner, acrevis Bank AG
Stefan Winterberger, Regiobank Solothurn AG
Marco Zörner, Sparkasse Schwyz AG

TF STEKO (Impôts)

Roger Auderset, Clientis SA
Samuel Bolliger, Banque Valiant SA
Christian Heydecker, Clientis SA
Patrick Schwarz, acrevis Bank AG
Beat Stöckli, Ersparniskasse Schaffhausen AG

TF Prévoyance

Daniela Bürki, Bank SLM AG
Daniel Campi, Clientis Bank Aareland AG
Franz Feller, Hypothekarbank Lenzburg AG
Daniel Friedli, Entris Banking SA
Beat Kauer, Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft
Martin Koller, Banque Valiant SA
Monika Krebs, AEK BANK 1826 Genossenschaft
Stefan Scheibli, WIR Bank Genossenschaft

Membres de l'Association

(1re partie)

Les portraits des plus jeunes collaborateurs/trices de nos membres figurent dans l'édition de cette année.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

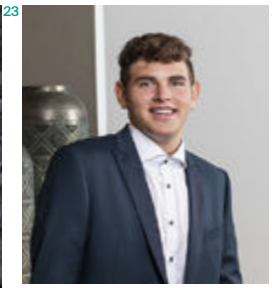
24

acrevis Bank AG Gian Corazza, Nico Länzlinger, Marit Heschele, Dominic Hersche, Josephine D'Hondt, Sebastian Friedlein, Diego Alves Pimenta, Pascal Marty, Lejla Karic, Silvan Ruhstaller, Jill Bernhardsgrütter, Renato Bühlmann, Niculin Ottiger **(1)**

AEK BANK 1826 Genossenschaft Larissa Zwahlen **(17)**

Alpha RHEINTAL Bank AG Aline Zäch **(5)**

Bank Gantrisch Genossenschaft Julian von der Planitz, Tamina Rohrbach **(16)**

Bank in Zuzwil AG Phil Buchmann **(6)**

Bank Oberaargau AG Mara Maria May **(19)**

Bank Thalwil Genossenschaft Jessica Cavar, Yara Lüscher **(22)**

BBO Bank Brienz Oberhasli AG Federica Cacciatore **(13)**

Bernerland Bank AG Oliver Schulthess **(24)**

BS Bank Schaffhausen AG Katinka Kilian **(21)**

Clientis Bank Oberuzwil AG Sara Nrecaj **(9)**

Clientis Bank Thur Genossenschaft (sans photo)

Ersparniskasse Affoltern i.E. AG Nino Aeschlimann, Moritz Kohler **(4)**

Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft Julia Brunner **(8)**

Hypothekarbank Lenzburg AG Luis Hediger, Nick Felder, Matteo Gautschi, Kevin Schötzau, Jerome Zürcher **(18)**

Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG Philine Pahlke **(2)**

Regiobank Männedorf AG Lorena Kern **(10)**

SB Saanen Bank AG Elija Nydegger, Nils Reichenbach, Luna Femia, Sara Nava **(11)**

Sparcassa 1816 Genossenschaft Vincent Hofmann **(20)**

Sparhafen Bank AG Yves Sulser **(14)**

Sparkasse Schwyz AG Lisa Reichmuth **(12)**

Spar- und Leihkasse Bucheggberg AG Michelle Jenni **(15)**

Spar- und Leihkasse Thayngen AG Alina Fuchs, Sinead Jaremba, Florian Bach **(3)**

Banque Valiant SA Sven Arnold, Kevin De Simone, Méline Eggenschwiler, Eliane Eggli, Tim Gautschi, Georgiadis Dimitrios, Edita Latifi, Gajenth Parameswaran, Dario Pentimone, Diogo Silva Rodrigues, Moritz Brechbühl, Viola Osmanaj, Gülin Senpalit, Livia Muntwyler, Kahdijaton Mustabah, Robin Arslan, Yannik Bär, Fabrice Cadurisch, Nevio Däppen, Elisa-Maria Grüter, Marco Guggisberg, Melissa Kuhn, Gian Kunz, Antonio Olivadoti, Timo Ryser, Lukas Ochsenbein, Céline Roggo, Nico Moser, Lukas Djordjevic **(23)**

Zürcher Landbank AG Mattia Barbirotta **(7)**

Membres de l'Association

(2e partie)

Les portraits des plus jeunes collaborateurs/trices de nos membres figurent dans l'édition de cette année.

46

47

48

51

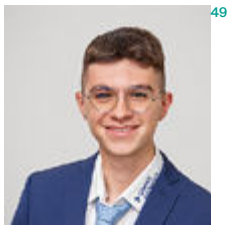
49

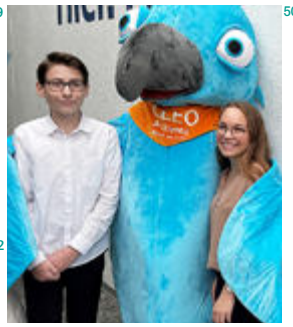
50

53

52

54

55

Clientis SA Chantal Ammann **(45)**
Clientis Bank Aareland AG Atavanan Thavapalan **(41)**
Clientis Bank im Thal AG Björn Wagner, Cleo, Rahel Walter **(50)**
Clientis Bank Toggenburg AG Paulin Cerkini **(49)**
Clientis EB Entlebucher Bank AG Nora Hodel **(32)**
Clientis Sparkasse Oftringen Genossenschaft Alessio Massimi **(43)**
CRÉDIT MUTUEL DE LA VALLÉE SA Lilly Schlüchter **(42)**
Entris Banking SA Nadine Stern **(35)**
Ersparniskasse Schaffhausen AG Edison Selmanaj, Nina Girod **(39)**
ESPRIT Netzwerk AG (sans photo)
GRB Glarner Regionalbank Genossenschaft Kim Wirth **(36)**
Leihkasse Stammheim AG Timon Welwolo **(44)**
Regiobank Solothurn AG Luca Micozzi **(51)**
Spar- und Leihkasse Frutigen AG Sarah Elsener **(33)**
Spar- und Leihkasse Wynigen AG Aya Kasem **(55)**
Spar+Leihkasse Riggisberg AG Rigietha Ketheeswaran, Katja Humbel **(54)**
Sparkasse Sense Lisa Vogt **(48)**
WIR Bank Genossenschaft Martina de Luca **(40)**

Baloise Bank AG Luis Otter, Noah Spichiger, Melina Hürlimann, Vanessa Müller, Lars Gutmann, Rahel Moser, Maya Baumgartner, Anna Schreier, Sarina Späti, Pahinthan Vinajakamoorthy **(46)**
Bank Avera Genossenschaft Daniel Hasseli **(47)**
Bank BSU Genossenschaft Gina Häsler **(25)**
Bank EEK AG (sans photo)
Bank EKI Genossenschaft Leandro Kunz **(26)**
Bank Leerau Genossenschaft Noé Widmer **(29)**
Bank Linth LLB AG Arda Güler, Joya Dubs **(30)**
Bank SLM AG Lars Streit **(53)**
BANK ZIMMERBERG AG Cheyenne Cavallasca **(31)**
Bezirks-Sparkasse Dielsdorf Genossenschaft Morina Ejona **(27)**
Biene Bank im Rheintal Genossenschaft Haxhere Redzepi, Ilija Zeba, Simon Senn, Delia Kobelt, Noée Walser, Eric Dietsche **(34)**
Burgergemeinde Bern, DC Bank, Deposito-Cassa der Stadt Bern Sandro Brechbühl **(37)**
Burgerliche Ersparniskasse Bern, Genossenschaft Nadja Aebi **(28)**
Caisse d'Epargne Courtelary SA Milan Domon **(52)**
Caisse d'Epargne de Nyon société coopérative Aloys Nicolas, Léna Wyss, Alessio Rinnovato **(38)**

Conseil d'administration

Rangée arrière à partir de la gauche: Peter Ritter, Jürg Ritz, Markus Boss;
rangée avant à partir de la gauche: Rolf Zaugg, Marianne Wildi, Markus Gygax, Suzanne Marclay-Merz, Christian Heydecker
(manquent: Markus Gosteli, David Sarasin, Michael Steiner)

Secrétariat

Jürg de Spindler
Directeur

Manuela Kohler
Assistante de la Direction

Nick Binggeli
Assistant de la Direction

Impressum

Éditeur et rédaction
Verband Schweizer Regionalbanken
Association des banques régionales suisses
Mattenstrasse 8, 3073 Gümligen
www.regionalbanken.ch

Concept et réalisation
Schmucki Agentur für Kommunikation AG, Uster, www.agenturschmucki.ch

Photos
Ben Zurbriggen, Biel, www.ben-zurbriggen.ch (activités p. 6-7, conseil d'administration et sécretariat p. 26)
Stefan Weber, Jens, www.swebfoto.ch (activités p. 6-7, photos de l'assemblée générale)
Pages des membres: les photos nous ont été mises à disposition par les membres.

Traduction
Denis Fournier, Martigny, www.webmaistre.ch

Relecture
Lea von Brückner, Zurich, www.leavonbrueckner.ch

Avril, 2023

Verband Schweizer Regionalbanken
Association des banques régionales suisses
Mattenstrasse 8
3073 Gümligen

www.regionalbanken.ch